

LUMIÈRE SUR LE FUTUR TURPE 6

Après deux ans de travaux, la CRE¹ a publié en décembre 2020 ses projets de décisions concernant le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE 6) applicables pour le transport (RTE) et la distribution (Enedis), en vue de leur entrée en vigueur à partir du 1^{er} août 2021, pour quatre ans.

Le TURPE est le tarif payé, via leur facture d'électricité, par les consommateurs (particuliers et petites ou grandes entreprises) pour l'utilisation des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Pour un client résidentiel, cela représente environ 30 % de sa facture d'électricité TTC. RTE et Enedis ont un rôle majeur à jouer dans la transition énergétique, la transformation des systèmes électriques en Europe et le maintien des outils industriels. Le tarif TURPE 6 prend en compte l'évolution constatée et prévisionnelle des réseaux et les orientations françaises et européennes pour réussir la transition énergétique.

DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans ce contexte, Enedis prévoit 69 Md€ d'investissements et RTE 33 Md€ sur les 15 prochaines années. Les moyens des gestionnaires de réseau sont en hausse dans la plupart des domaines.

La CRE a retenu pour Enedis une trajectoire prenant en compte une hausse des charges de personnel ainsi que le renforcement de l'intéressement, car ce sont les équipes d'Enedis qui

permettent la transformation des réseaux et la mettent en œuvre.

Pour RTE, le schéma décennal de développement du réseau (SDDR)

constitue la feuille de route pour les investissements à venir. La CRE mobilise avec le TURPE 6 des moyens à la hauteur des enjeux de la transition énergétique défendus par RTE, tout en permettant une maintenance optimale du réseau existant. Soulignons notamment l'augmentation des trajectoires de dépenses de personnel (+11 % par rapport à 2019)!

1. Commission de Régulation de l'Énergie

Chiffres clés sur la période du TURPE 6

Enedis

- **14,5 Mds€/an**
Chiffre d'affaires acheminement
- **3,9 Mds€/an**
Investissements
- **37 500 salariés**
Emploi
- **1,4 million de km de lignes électriques**
Réseaux
- **38 millions**
de consommateurs
et 465 000 installations de production raccordées

RTE

- **4,9 Mds€/an**
Chiffre d'affaires
- **2,3 Mds€/an**
Investissements
- **9 500 salariés**
Emploi
- **106 000 km de lignes électriques**
Réseaux
- **700 clients**
dont 170 producteurs,
380 consommateurs industriels,
130 distributeurs

LE TURPE 6 COUVRE :

- le financement des investissements nécessaires à la transition énergétique,
- la maintenance renforcée du réseau,
- l'innovation et la recherche (R&D),
- le développement de la mobilité électrique,
- la réduction de l'empreinte environnementale.